

Du 9 au 13 novembre 2011 s'est tenue une conférence internationale sur le droit international humanitaire et les opérations de paix à l'*Empark Grand Hotel* à Pékin. La Société de Droit Militaire de Chine a accueilli la conférence, qui était organisée en étroite collaboration entre l'Académie des Sciences Militaires de l'Armée Populaire de Libération de Chine et la Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre. Quelque 90 participants venant de 23 pays différents ont participé à cette importante manifestation.

Le jeudi 9 novembre 2011, le Lieutenant-général Sun Shijing, Commissaire politique de l'Académie des Sciences Militaires, et Monsieur Arne Willy Dahl, Président de la Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre, ont prononcé de chaleureux discours de bienvenue à tous les participants, avant de les inviter à une réception organisée par les autorités chinoises.

Le lendemain s'est tenue l'ouverture officielle de la conférence par une cérémonie en présence de plusieurs dignitaires tels que le Général-major Qian Lihua, Chef du Bureau des Affaires étrangères du Ministère de la Défense de Chine, et le Général de la Force aérienne chinoise Liu Chengjun, Président de l'Académie des Sciences Militaires. Dans son discours inaugural, le Lieutenant-général Liu Jixian, Vice-Président de l'Académie des Sciences Militaires et Président de la Société de Droit Militaire de Chine, a donné un aperçu général des pratiques de droit international humanitaire au sein de l'Académie des Sciences Militaires. Les orateurs suivants se sont concentrés sur le cadre juridique des opérations de paix, sur le seuil des conflits armés et sur l'application du droit international humanitaire aux opérations de maintien de la paix de l'Onu. Les présentations et les questions du public ont lancé un débat intéressant sur ces thèmes. En fin d'après-midi, le Dr. Claude Bruderlein, Directeur du Programme de recherches sur les politiques humanitaires et les conflits, de l'université de Harvard, a présidé une session sur la question d'actualité de l'applicabilité des traités relatifs aux droits de l'homme dans le contexte des opérations de paix et sur l'évolution du SOFA et du statut des forces pendant les opérations de paix. La journée s'est clôturée par une présentation informative sur les mécanismes de surveillance de la mise en œuvre du droit international humanitaire, et plus en particulier dans le contexte des opérations de paix.

Le vendredi 11 novembre 2011, les participants ont été invités à une matinée de présentations et de discussions sur la légitime défense et sur la protection des civils pendant les opérations de paix. L'après-midi a surtout été consacrée aux restrictions juridiques en matière d'utilisation d'armes et de moyens par les soldats de la paix et aux récentes évolutions dans le domaine du droit international humanitaire dans le contexte des opérations de la paix. En soirée, le Professeur Boris Kondoch, Directeur exécutif auprès du Centre asiatique d'études sur la paix et la sécurité, a partagé ses points de vue sur la responsabilité des soldats de la paix, et la dernière présentation de la journée portait sur la question du Timor Oriental et les enseignements tirés par les forces armées australiennes. A l'issue de la cérémonie de clôture, les participants ont eu l'occasion de déguster les saveurs de la cuisine chinoise et se sont réjouis à la perspective de participer à une excursion socioculturelle enrichissante organisée par les hôtes chinois le lendemain.

Le samedi 12 novembre 2011, les participants étrangers ont visité la magnifique Cité interdite et la place Tiananmen à Pékin ainsi que la prodigieuse Grande Muraille de Chine. Les participants masculins ont appris que Mao avait dit un jour que « celui qui n'a pas gravi la Muraille de Chine n'est pas un homme véritable ». C'est avec ces paroles motivantes à l'esprit que la plupart – pour ne pas dire tous – les participants ont fièrement réussi à atteindre le sommet que les organisateurs de l'excursion leur avaient fixé comme objectif. Les participants ont eu le privilège de profiter de ce magnifique paysage.

Cette conférence a marqué le début d'un projet de recherche de la Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre visant à réaliser un Manuel accrédité de Droit International des Opérations de Paix. La conférence s'est avérée productive à cette fin. Elle a permis de déterminer les domaines de droit nécessitant des recherches plus poussées en vue de clarifier leur teneur et les implications pratiques pour les décideurs et les troupes sur le terrain. Au cours des discussions, il s'est avéré que lors de l'étude de la question des opérations de paix, il est souhaitable de (continuer de) réserver un intérêt tout particulier à la paix et à la sécurité en tenant compte de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats. La conférence a en outre offert d'excellentes opportunités de prises de contact et s'est déroulée dans un esprit de collégialité propice à des discussions futures sur ce sujet captivant. Quant à l'organisation du congrès, tous les participants ont rendu hommage aux excellents talents organisationnels des autorités chinoises.